Association des parents d'élèves des Petites Maisons

St Martin d'Uriage Web: http://apepm.fr Email: bureau@apepm.fr



Commission municipale écoles, 5 décembre 2013

Notes succinctes par l'APE Petites Maisons

Présents: Pour la mairie (élus et services municipaux): Gérald Giraud, Michelle Brion, Valérie Dro,

Bernadette Bonnard, Vincent David, Maud Duchosal, Jean-Marc Stermier.

Pour l'APE Petites Maisons: Laura Roset, Matteo Vocale.

Ordre du jour: Bilan restauration, bilan de la rentrée et projet périscolaire, point sur les rythmes scolaires.

1. Restauration

Le restaurant municipal a servi 64500 repas pendant cette année passée, soit 4500 en plus que l'année précédente. Les projections pour l'année prochaine indiquent une continuation de la croissance.

Le plan alimentaire continue de bénéficier de mises-à-jours annuelles selon les toutes dernières normes en cette matière, par la collaboration de M. Stermier (responsable du service de restauration) avec la nutritionniste Nathalie Massit. Comme déjà dans les années précédentes, la production et la cuisson sont dans les cuisines mêmes du restaurant municipal, avec un contrôle direct et très attentif à la qualité, plutôt que l'achat de repas tous prêts en provenance d'organisations extérieures.

Les achats de produits de base sont optimisés par la participation dans un groupement d'achats public, disposant d'un catalogue très étendu dans lequel les choix de la commune continuent de privilégier quand il est possible les produits bio et les fournisseurs locaux. Le pourcentage de produits bio cette année était supérieur à 23% (donc en croissance continue en ces années).

M. Stermier continue à rendre la cantine disponible pour visites et essais par les parents d'élevés.

2. Rentrée et projet périscolaire

Mme Duchosal a présenté le projet périscolaire pour cette rentrée, impliquant une équipe de 35 effectifs, parmi lesquelles cette année il y a aussi quelques remplacements.

Il est souligné que, en cas de grèves, les responsables municipaux connaissent la liste du personnel gréviste seulement la veille, et seulement en vertu d'une bonne relation de courtoisie et confiance avec les collaborateurs, car le personnel gréviste n'est pas légalement dans l'obligation de fournir cette information (même la veille). Avec la compréhension de ces faits, il est possible pour les parents de comprendre que la communication aux familles sur l'état des services, qui pourrait sembler "tardive" car elle n'arrive que la veille, est en effet un appréciable et précieux effort pour ne fermer que le stricte minimum possible de services.

Cote transports scolaires, un point qui était resté ouvert pour l'organisation de cette rentrée est la sécurisation de l'arrêt de car aux Peiffendes (suite aux questions dans le dernier conseil d'école élémentaire des Petites Maisons). Pour résoudre ce point, une réunion est prévue le mercredi prochain (11 décembre), entre les experts des services municipaux et les représentants des parents, sur les lieux mêmes à sécuriser.

Une visite sur les lieux est prévue aussi à l'école maternelle des Petites Maisons, le 19 décembre, pour trouver une solution aux problèmes de chauffage du couloir.

3. Rythmes scolaires

Le conseil municipal du 22 novembre 2013 a adopté le PEdT (Plan Educatif de Territoire) selon le scenario 2 plébiscité par la grande majorité des parents. Ce PEdT a donc été envoyé fin novembre à la DASEN (Directrice Académique des Services de l'Education Nationale) de l'Isère, avec une lettre expliquant l'approche de concertation et la grande majorité des consensus.

L'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale) a malheureusement posé son avis négatif sur le choix de notre commune: il est possible que la DASEN suive cette position, en n'approuvant donc pas notre PEdT. Dans ce cas, en début de 2014 il faudra négocier avec la DASEN sur des propositions alternatives.